



Rapport moral et activités 2024

Nous avons adopté une allure de croisière, nous avons réduit nos dépenses au strict minimum pour les mettre en relation avec nos recettes dont la plus grande partie provient des cotisations et des dons de nos adhérents et nous remercions la commune de Trouville de son soutien.

Nous déplorons l'affaiblissement des mesures de protection de l'environnement que l'on constate au plus haut niveau sous la pression des lobbies, et la poursuite d'aménagements couteux et souvent inutiles tels que les champs d'éoliennes qu'ils soient marins ou terrestres, les méthaniseurs et autres. En son temps nous avions dénoncé l'impact de l'utilisation d'anodes sacrificielles en mer, quelques années après, les études scientifiques menées nous donnent raison. Nous regrettons que la sobriété ne soit pas envisagée avant tout projets d'aménagements. Nos élus et responsables restent en retrait sur les mesures qu'il faudrait prendre rapidement pour tenir compte de la modification du climat.

Nous nous efforçons de participer aux commissions administratives de l'Etat et des collectivités locales et des groupes de travail qui sont toujours aussi nombreux, sur le territoire de l'ex Basse-Normandie avec des réunions régionales à Rouen et au Havre et Evreux.

Nos adhérents nous sollicitent de plus en plus sur les problèmes juridiques, urbanisme, aménagement divers (éoliennes, méthanisation, photovoltaïsme...) pollutions etc...

Nous avons bénéficié de la présence de jeunes étudiants en droit en service civique au GRAPE assistés des bénévoles de notre commission juridique pour l'élaboration de fiches pratiques que l'on peut trouver sur notre site internet.

Avec nos bénévoles nous avons entrepris des actions de communication sur les bio déchets, pour cela, nous avons élaboré des flyers et des panneaux pour sensibiliser sur cette thématique. Nous avions sollicité la contribution financière des collectivités locales avec peu de retour sinon l'aide de la DREAL et de COOP BIO que je remercie ici.

Je vous propose de continuer en donnant la priorité à la représentation, l'activité juridique sans profiter de l'opportunité de participer à des actions sur le terrain.